

Certifié exécutoire :



Envoyé en préfecture le 22/01/2021

Reçu en préfecture le 22/01/2021

Affiché le 22/01/2021

ID : 084-200040681-20210118-DP_2021_04-DE

Emile Loubet

R

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT D'AVIGNON

DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2021-04 : Marché public de services _ Marché à procédure adaptée _ Organisation de l'Accueil de Loisirs Intercommunal Sans Hébergement « La Boite à Malices » pour l'année 2021 _ Attribution du lot 1 : Réalisation de l'animation et de la direction de l'ALSH « La Boite à Malices » au sein du groupe scolaire Emile Loubet à Grignan (26230)

Vu l'article L. 5211- 10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-50 du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à *prendre toute décision, lorsque les crédits sont ouverts au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la signature et le règlement des marchés publics, accords-cadres et conventions ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants,*

Vu les statuts de la Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan et notamment la définition de la compétence action sociale d'intérêt communautaire,

CONSIDERANT que le marché, décomposé en trois lots, est passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et que la date limite de réception des offres était arrêtée au mardi 12 Janvier 2021 à 17h00,

CONSIDERANT que le marché public de prestations de services comprenait le Lot n°1 - Réalisation de l'animation et de la direction de l'ALSH « La Boite à Malices » au sein du groupe scolaire Emile Loubet à Grignan (26230), pour les périodes suivantes :

- Vacances d'hiver du lundi 8 au vendredi 19 février,
- Vacances de printemps du lundi 12 au vendredi 23 avril,
- Vacances d'automne du lundi 25 octobre au vendredi 05 novembre,

Vu la consultation organisée auprès de prestataires aptes à assurer cette mission et l'analyse des offres,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan :

DECIDE

Article 1 : DE SIGNER le marché public de prestations de services relatif à l'organisation de l'accueil de loisirs « La boite à Malices » _lot 1 : Réalisation de l'animation et de la direction au sein du groupe scolaire Emile Loubet à Grignan (26230), pour les périodes suivantes :

- Vacances d'hiver du lundi 8 au vendredi 19 février,
- Vacances de printemps du lundi 12 au vendredi 23 avril,
- Vacances d'automne du lundi 25 octobre au vendredi 05 novembre,

avec l'association AGC, sise, 24 place Cardinal Maury à Valréas (84600), étant précisé que l'offre retenue s'établit aux tarifs TTC ci-dessous :

- Forfait journée directeur : 197,40€
- Forfait journée animateur diplômé : 135€
- Forfait journée animateur vacataire : 65,50€
- Forfait journée animateur stagiaire : 50€
- Coût sortie ou intervenant par enfant : 7,10€
- Goûter à l'unité : 0,90€

Certifié exécutoire :

Envoyé en préfecture le 22/01/2021

Reçu en préfecture le 22/01/2021

Affiché le 22 JAN. 2021

ID : 064-200040681-20210118-DP_2021_04-DE

Reçu
Levallois

Article 2 : D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 3 : D'ADRESSER la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 18 janvier 2021

Le Président,
Patrick ADRIEN

